

POURQUOI S’AFFILIER ?

Nos équipes conseillent régulièrement des touristes séjournant dans vos hébergements : idées de sorties, activités, itinéraires, informations pratiques ou orientation en cas d'imprévu. Ces actions contribuent directement à la qualité de l'expérience vécue par vos clients.

CE QUE L’OFFICE DE TOURISME FAIT POUR VOS CLIENTS

- Accueil physique, téléphonique et digital
- Conseils personnalisés et actualisés
- Valorisation du territoire et de ses acteurs
- Amélioration de la satisfaction des visiteurs

UNE LOGIQUE D’ÉQUITÉ ENTRE PROFESSIONNELS

L’Office de Tourisme accompagne les visiteurs quel que soit leur hébergement. L’affiliation permet de répartir équitablement l’effort entre les professionnels qui bénéficient de ces services et de garantir leur pérennité.

INFOS ET AFFILIATION EN ECRIVANT À :

DIRECTION@BALLONS-HAUTES-VOSGES.COM

LES AVANTAGES DE L’AFFILIATION

- Participation au maintien d’un accueil touristique de qualité
- Visibilité renforcée sur les supports de l’Office de Tourisme
- Reconnaissance en tant qu’acteur engagé du territoire
- Contribution à l’attractivité touristique locale



S’AFFILIER, C’EST INVESTIR COLLECTIVEMENT DANS L’AVENIR DU TERRITOIRE

Dans un contexte de ressources contraintes, l’implication des professionnels est essentielle pour maintenir un service d’accueil performant et développer une offre touristique cohérente et durable.



INFOS ET AFFILIATION EN ECRIVANT À :

DIRECTION@BALLONS-HAUTES-VOSGES.COM

TARIFS

AFFILIATIONS 2026/2027

1 HÉBERGEMENT ET RESTAURATION

DÉSIGNATIONS		TARIFS 2026-2027 Zone de compétence territoire CC-BHV	TARIFS 2026-2027 Hors zone de compétence territoire CC-BHV
	Locations meublées 1 ^{er} 2 ^{ème} 3 ^{ème} 4 ^{ème} et plus	56,00 € 31,00 € 20,00 € 0,00 €	- - - -
	Campings + Nbre d'emplacements x 0,90 =	56,00 € x 0,90 =	70,00 € x 0,90 =
	Chambre d'hôtes, hôtels + Nbre de chambres x 2,80 =	56,00 € x 2,80 =	70,00 € x 2,80 =
	Fermes auberges, gîtes de groupes, villages vacances, résidences de tourisme, gîte d'étape + Nbre de lits x 0,90 =	56,00 € x 0,90 =	70,00 € x 0,90 =
	Hôtels - restaurant + Nbre de chambres x 2,80 =	70,00 € x 2,80 =	88,00 € x 2,80 =
	Parc résidentiel de loisirs - locatif de plein air + Nbre de lits x 0,90 =	56,00 € x 0,90 =	70,00 € x 0,90 =
	Restaurants	56,00 €	70,00 €
	Affiliation de soutien (sympathisant)	25,00 €	32,00 €
	Activités (sportives, culturelle, bien-être...)	51,00 €	64,00 €
	Activités agricoles (fermes pédagogiques...)	31,00 €	39,00 €
	Agences bancaires	56,00 €	70,00 €
	Artisans, bars, garages, entreprises, BTP	31,00 €	39,00 €
	Casino et ses activités, supers et hypermarchés	245,00 €	307,00 €
	Commerces, prestations de services	56,00 €	70,00 €
	Ecoles de Ski, locations de matériel sportif	51,00 €	64,00 €
	Remontées Mécaniques	56,00 €	70,00 €
		PLAFOND 245 €	PLAFOND 307 €

2 ACTIVITÉS



OPTION
SUPPLÉMENTAIRE :
INSERTION
PUBLICITAIRE
DANS LE GUIDE
ACTIVITÉS

DÉSIGNATION	TARIFS 2026-2027 Zone de compétence territoire CC-BHV	TARIFS 2026-2027 Hors zone de compétence territoire CC-BHV
1/8 page	64,00 €	80,00 €
¼ page	128,00 €	160,00 €
½ page	256,00 €	320,00 €
1 page	512,00 €	640,00 €

-50%

Une remise de 50% sera
accordée pour les prestataires
qui prennent une affiliation en
cours d'année (jusqu'au
30 septembre).



Possibilité de prendre une
insertion publicitaire en plus
de l'affiliation.



La centrale de réservation
est proposée en option à
tous les loueurs de meublés.